



ADMINISTRATION
1545 Chevroux

Greffe municipal + Contrôle des habitants
Tél. 026 667 10 05
Fax 026 667 24 21
E-mail admin@chevroux.ch
www.chevroux.ch

Bourse communale + Bureau du port
Tél. 026 667 10 11
Fax 026 667 24 21
E-mail bourse@chevroux.ch
port@chevroux.ch

AU CONSEIL GENERAL
DE CHEVROUX
Madame Véronique Gut Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 7 septembre 2021

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 09 / 2021

Octroi à la Municipalité de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles Législature 2021 - 2026

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à l'examen du Conseil, le préavis n° 09 / 2021 relatif à l'objet cité en exergue.

MOTIVATION

Actuellement, la Municipalité bénéficie d'une autorisation pour statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles d'un montant de CHF 30'000.00 par cas.

Ce préavis est présenté afin d'obtenir le renouvellement de son autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles avec dans chaque cas une limite de CHF 30'000.00 par année et quelque soit le nombre d'objets, pour la durée de la législature 2021 – 2026 et jusqu'à la première séance du Conseil général de la législature suivante.

MONTANT DE LA DEMANDE

Le montant pour acquisitions et aliénations d'immeubles est de CHF 30'000.00.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE CHEVROUX :

- vu le préavis municipal n° 09 / 2021 relatif à l'octroi à la Municipalité de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles ;
- ouï le rapport de la commission,


DÉCIDE :

- d'autoriser la Municipalité de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles avec dans chaque cas une limite de CHF 30'000.00 par année et quelque soit le nombre d'objets, pour la durée de la législature 2021 – 2026 et jusqu'à la première séance du Conseil général de la législature suivante.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :


Charles-Edouard Bonny



La Secrétaire a. i. :


Claire-Lise Cruchet